



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

PROCES VERBAL N° 6 – SAISON 2020/2021

Réunion du :	02/06/2021
Présidence :	M. MERLET Xavier
Présent(s) :	M. BOURNEL Jean-Luc, M. CHERRUAULT Jean-Paul, M. COIFFARD Albert, M. GABORY Vincent, M. GASTINEAU Rémi, M. JEANNETEAU Yannick, M. LECHAT Hubert, M. LHOMMEDE Yohann, M. PHILIPOT Christophe, M. PIRIOU Bernard
Excusé(s) :	M. PIOUS Patrick
Invité(s) :	
Assiste :	

1. Approbation P.V.

Le procès-verbal suivant est approuvé : PV n° 5 du 31/03/2021.

2. Les Championnats Jeunes 2021/2022

Au regard des nouveaux règlements des championnats régionaux présentés à l'Assemblée Générale de la LFPL le 29 mai 2021, la Commission établit les grandes lignes directrices des championnats départementaux pour la saison à venir.

Pour permettre l'accès d'une équipe U15 et U17 en championnat régional en décembre, il est décidé de proposer 3 phases pour cette saison dans ces catégories :

- Une première phase par groupes de 6 équipes (matchs dans un format aller simple) en septembre-octobre 2021 (avec engagement libre en première phase en U15 et U17 comme les saisons passées).

- Une seconde phase par groupes de 6 équipes (matchs dans un format aller simple) en novembre-décembre 2021.

- Une troisième phase par groupes de 6 équipes (matchs dans un format aller-retour) au premier semestre 2022.

Le championnat U14 sera organisé en fonction du nombre d'équipes engagées de manière à faire accéder l'une d'entre elles en Ligue en décembre.

Le championnat U19 est prévu, comme les saisons passées, en 3 phases avec un seul niveau en première phase.

Les championnats jeunes reprendront les 18/19 septembre 2021.

Dans un contexte de reprise compliqué, la Commission souhaite donner plus de souplesse dans les engagements en laissant la possibilité aux clubs d'engager ou de retirer plus tardivement une équipe dans le dernier niveau en U15 et U17. Ainsi, si les engagements doivent être confirmés le 17 août, il sera possible d'ajouter et/ou de retirer une équipe sans incidence financière en **U15 D3 et U17 D3 jusqu'au 29 août** 2021.

3. Les Coupes et Challenges 2021/2022

Le calendrier prévisionnel des compétitions régionales et la création d'une Coupe des Pays de la Loire en U15 rendent difficiles le maintien de nos Coupes et Challenges dans leur configuration actuelle.

La Commission envisage, dans l'attente d'une plus grande visibilité du calendrier régional, d'inviter les clubs engagés dans les championnats régionaux à faire un choix en U15 entre un engagement en Coupe des Pays de la Loire et un engagement en Coupe de l'Anjou.

Une réunion de la CDJ est programmée le 10 juin (après la réunion de la Commission régionale sur le calendrier des compétitions) pour établir la structure générale pour les Coupes de l'Anjou U15, U17, U19, les Challenges de l'Anjou U15, U17, U19 et le Challenge de District U15.

Dans le souci d'aider les clubs, il est aussi décidé de retarder les engagements en Coupes et Challenges au mois d'octobre (et non plus en juillet) pour que chacun puisse avoir plus de visibilité sur ses effectifs.

4. L'arbitrage des jeunes par les jeunes

La Ligue des Pays de la Loire et ses 5 districts souhaitent relancer le déploiement du dispositif d'arbitrage des jeunes par les jeunes.

Ce projet a été présenté à l'Assemblée générale de la Ligue du 29 mai.

A l'échelle de notre territoire, l'arbitrage des jeunes par les jeunes (arbitre assistant) concernera les compétitions départementales U14 et U15 pour la saison 2021-2022.

Les clubs seront informés du fonctionnement de ce dispositif dans les prochaines semaines. Il est décidé d'appliquer celui de la Ligue pour favoriser l'harmonie.

5. Organisation de la Commission

L'ensemble des membres poursuit sa mission pour la saison 2021-2022.

La gestion des Coupes et Challenges sera la suivante :

- Jean-Luc BOURNEL, Albert COIFFARD et Hubert LECHAT sont responsables de la Coupe de l'Anjou, du Challenge de l'Anjou et du Challenge de District en U15.

- Jean Paul CHERRUAULT et Vincent GABORY sont responsables de la Coupe de l'Anjou et du Challenge de l'Anjou en U17.

- Patrick PIOU est responsable de la Coupe de l'Anjou et du Challenge de l'Anjou en U19.

- Christophe PHILIPOT prend en charge la gestion informatique à partir des tirages des 1/8^{èmes} de finale.

Trois membres sont désignés pour le suivi des matchs reportés :

- Albert COIFFARD pour les U14 et les U15,

- Vincent GABORY pour les U17,

- Patrick PIOU pour les U19.

Les réunions plénières auront lieu le mercredi ou le jeudi selon la disponibilité des membres.

Prochaines réunions :

☞ *Le jeudi 10 juin 2021 à 15 h 00 : organisation des Coupes et Challenges*

☞ *Le jeudi 22 juillet 2021 à 17 h 00 : préparation des championnats*

☞ *Le lundi 23 août 2021 à 9 h 30 : constitution des groupes et numérotation des équipes*

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. MERLET Xavier	M. LECHAT Hubert